

Cher(e)s concitoyen(e)s,

Nous espérons que ce début d'année fut un moment propice à la dormance hivernale, sociable et joyeuse lors de ces fêtes, faite d'harmonie. Avez-vous peut-être pris de bonnes résolutions ? Elles ont un aspect positif, d'expérimentations destinées à se rapprocher de nos idéaux, définir des objectifs... Dans tous les cas, essayons d'en faire quelque chose tout au long de l'année 2022. C'est en tout cas notre souhait au sein de la commune de vous emmener vers des projets citoyens, solidaires, festifs ou de réhabilitation, d'entretien et de valorisation de nos espaces. Nous avons commencé par un travail de réflexion pour présenter des projets dans le cadre du dispositif du Budget Participatif, de définir au sein de la Commission Voirie les futurs travaux à réaliser, de la Commission Fêtes et Cérémonies de tisser un programme d'animation sociale et culturelle, de la Commission Bâtiment, des travaux de réhabilitation de l'ancien logement de l'école et la salle des fêtes. Une année qui prendra les couleurs de la vitalité, d'un élan collectif même si le contexte géopolitique est alarmant en cet fin février.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

ACTUALITES

100 ans - Joyeux Anniversaire !



Ce 19 février 2022, une figure emblématique de notre commune a fêté ses 100 ans avec sa famille et ses amis.

Arrivée à Panzoult avec Bernard son mari, en 1945 pour occuper le poste d'institutrice jusqu'en 1977, Madame Giboureau a toujours fait preuve d'une grande conscience professionnelle. Ses élèves gardent le souvenir d'une « maîtresse » sévère mais juste qui aimait son métier. Les fêtes des écoles qu'elle organisait étaient de véritables spectacles avec des costumes qu'elle confectionnait elle-même. A la trêve estivale, elle se transformait en « maître nageur sauveteur » à la plage du Pont. Tous les jours, elle se y rendait pour apprendre à nager aux enfants et les surveiller.

Les anciens élèves entourent Mme GIBOUREAU



Parallèlement à cela, elle s'est toujours impliquée dans la vie de notre village en apportant son savoir faire aux associations, notamment le comité des fêtes. Tout le monde se souvient de son écriture fine sur les menus de Saint Vincent. Arrivée à la retraite, elle organisa les fêtes du 14 juillet en faisant danser ses anciens élèves. Les cancren avaient grandi et il était moins aisé de les mettre au pas mais que de bons moments passés. Elle est aussi la mémoire de notre village. Tous les ans dans le bulletin municipal, elle relatait les faits marquants de notre belle commune de Panzoult.

Souhaitons lui une bonne santé et de nombreux beaux jours parmi nous !

ADRESSAGE

NUMEROTATION

Vous avez jusqu'au 31 mars, dernier délai, pour commander votre numéro d'habitation, auprès du secrétariat de mairie, pour bénéficier de l'achat groupé et financé.



Francis DESBOURDES et Charlotte DELAFOND ont réuni les habitants d'Etilly pour la sécurisation routière du secteur.



Elagage du tilleul par l'entreprise Maillasson, et des saules et frênes par Cédric. Il y a quelques stères de bois à récupérer autour de la station d'épuration (Contacter Francis : 06.30.54.08.60).

Si vous souhaitez participer au fleurissement du bourg, déposez des bulbes, arbustes et fleurs à la commune.

VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Les : **Mardi** de 9h à 12h et de 14h à 18h

Judi de 14h à 18h / **Vendredi** de 9h à 12h

1er et 3eme **Samedi** du mois de 10h30 à 12h

Tel : 09 65 30 25 44

Mail : mairie.panzoult@wanadoo.fr / **Site** : www.panzoult.fr

N° d'astreinte : 06 30 54 08 60

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les mardis de 17h à 18h :

F.DESBOURDES : Les 08 et 22/03, 12 et 26/04

C.DELAFOND : Les 01/03, 05/04

M.NAVATTE : Les 15 et 29/03, 19/04

Les samedis de 11h à 12h :

S.MOLISSON : Les 05 et 19/03, 02/04.



CONSEIL MUNICIPAL

• Lors du conseil du 1er décembre 2021, le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- le projet de réhabilitation thermique d'une maison de bourg pour y créer des logements. Choix des entreprises retenues : Lot Plâtrerie : EIRL Fontaine Sébastien (28 224.65 euros HT), Lot Chauffage Pac : SARL B. Maurice Pro et Cie (11 409.42 euros HT), Lot Déplacement des radiateurs : SARL B. Maurice Pro et Cie (1 200 euros HT), Lot Plomberie : SARL B. Maurice Pro et Cie (4 026.63 euros HT), Lot Electricité : Trougnou Vivien (18 314.84 euros HT), Lot Climatisation : Trougnou Vivien (3 404.90 euros HT), Lot Décoration : Alpha Peinture (14 643.00 euros HT), Lot velux / toiture : SARL Narbonne Jérôme (8 521.25 euros HT), Lot Assistance à Maîtrise d'œuvre : CDC Conseil (1 890 euros HT), Panneau CRST : estimation (2 000 euros), Architecte (2 000 euros) ;
- l'achat de foncier pour la création d'une Zone Humide : acquisition de la parcelle ZS 128 pour un prix net vendeur de 7 000 € ;
- les rajouts et modifications des noms attribués aux voies communales ainsi que la numérotation de certaines rues et chemins.

• Lors du conseil du 12 janvier 2022, le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros pour soutenir la Commune de Saint-Nicolas-De- Bourgueil suite au passage de la tornade ;
- de modifier les tarifs des concessions cimetières et d'appliquer les tarifs suivants à partir du 12 janvier 2022 : 30 ans : 150 euros et 50 ans : 300 euros ;
- le devis de la Marbrerie Ranché pour installer un ossuaire pour un montant de 875.00 euros HT → 1 050.00 euros TTC ;
- de subvention de 100 euros pour les associations suivantes : Anciens AFN, La Coopérative Scolaire, L'Association Communale de Pêche, Les Amis du Bouchon, Les Artisans du Val de Vienne (au moment de la réalisation de leur manifestation), L'Amicale des Pompiers.

ASSOCIATION DES VIGNERONS

Après 2 ans d'attente, c'est avec une très grande joie que l'association des vignerons de Panzoult vous annonce la célébration de leur 60ème Foire aux Vins !

Lors de cette journée, les vignerons vous feront découvrir le millésime 2021 aux côtés de vignerons d'autres appellations et d'un grand marché de producteurs régionaux.

Une restauration rapide avec des Food Trucks (petits camions ambulants) sera proposée pour accompagner le stand de barbecue - frites habituel.

L'association fait appel à tous les habitants de la commune souhaitant prêter main forte pour cette grande occasion. Le samedi 30 avril pour le montage de tous les stands, le dimanche 1er mai pour tenir stands et buvettes et le lundi 2 mai pour le démontage et le rangement.

Pour les bénévoles qui aimeraient se joindre aux vignerons et aux associations, rendez-vous à la Cave de la Sibylle pour vous faire connaître !
Merci d'avance à tous !



LE SYNDICAT DE LA MANSE propose le samedi 23 Avril :

Balade au bord du Ruau de 9h30 à 12h Rendez-vous en bas des caves de la Sibylle pour découvrir en partenariat avec le CPIE Touraine - Val de Loire, la faune et flore liées au ruisseau ainsi que les futurs travaux qui se dérouleront en fin d'été.

ETAT CIVIL

DECES

Bernard HERAULT, le 25 février 2022

MARIAGE

Julia RIPAUD-CADIOU et Robin BARBIER, le 22 Janvier 2022



DIVERS

- Maison de ville de 62,50m² + 11,70m² de cellier à louer à partir du 1er mars. Le logement se compose d'un séjour, une cuisine, une chambre et un bureau (loyer mensuel : 360 euros). S'adresser à la mairie.

AGENDA

- 05/03 : Carnaval de Panzoult et *Panzoult chante Carnaval* - rdv sur la place à 15 h
- 13/03 : Marche du Label Rouge - Inscription à partir de 8h30 à l'aire de loisirs. 10 ou 15 km
- 02/04 : Atelier décoration de Pâques pour les enfants
- 08/04 : Entretien des chemins - rdv à 8h30 à l'atelier
- 23/04 : Ballade au bord du Ruau (9h30 à 12h)
- 24/04 : Concours de pétanque à la mêlée à 14h au plan d'eau
- 01/05 : Festivin à la Cave de la Sibylle
- 08/05 : Cérémonie du 8 mai
- 29/05 : Fête des mères
- 21/06 : *Panzoult chante La Musique*
- 25/06 : Rallye des Vins de Chinon
- 14/07 : Fête Nationale du 14 juillet et *Panzoult chante le 14*
- 20/08 : Les Collines aux Histoires - Festival Cousu Main Spectacles à 19h et 21h30



La Générale des Mômes a pu présenter aux enfants de l'école jeudi 24 février, leur travail de création "La Promenade de Flaubert", lors de leur résidence du 21 au 25 février à la salle des fêtes. Les enfants ont apprécié le jeu des acteurs, les décorations, la musique, les machines et les costumes.

LES ELECTIONS

Elections présidentielles : Vote les 10 et 24 avril. Date limite d'inscription en mairie le vendredi 4 mars 2022 à 12h (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ;
Elections législatives : Vote les 12 et 19 juin. Date limite d'inscription en mairie le vendredi 6 mai 2022 à 12h (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

Lieu de vote pour les élections :
Salle des fêtes